



Conflit avec les Cours MINERVE

Par **leobibi**, le **17/10/2013 à 15:03**

bONJOUR,
J'ai déjà posé la question mais je demande juste avoir la certitude que une demande de recouvrement fait par SORREC envoyer par mail une demande de paiement qui chaque jour augmente de plus en plus, nous avons pas réglé car c'est pas arrivé par LR, la personne demande à ma fille de prendre contact (Mme **xxxxxx**) pour faire un virement ou un chèque. A savoir que depuis plus 1 an nous sommes en conflit avec cette école
Merci juste de répondre à ma question
Cordialement
Mme **xxxxxx**

Par **Phil34**, le **22/10/2013 à 11:16**

Bonjour,
Si je puis vous être utile ...
Rassurez-vous. Une demande de paiement qui vous est réclamée par mail ou fax n'a aucune valeur juridique.
Il en est de même lorsque cette demande est contenue dans une simple missive et qu'elle n'est pas suivie d'un pli recommandé avec AR.
Salutations.

Par **pat76**, le **30/10/2013 à 17:14**

Bonjour
Votre fille avait envoyé une lettre de résiliation par courrier recommandé avec avis de réception et avait gardé une copie de cette lettre de résiliation?